

# **Institutions politiques et droit constitutionnel II**

## **Partie droit constitutionnel**

### **Plan général du cours**

Martin Vrancken  
Maître de conférences  
Référendaire à la Cour constitutionnelle

**Année académique 2021-2022**

*Avertissement : le plan général du cours est susceptible d'évoluer au fur et à mesure des séances, dans une mesure limitée.*

#### **I. La Constitution**

- Le constitutionnalisme
- La notion de Constitution : conception formelle et conception matérielle
- L'objet de la Constitution : des droits, des pouvoirs... et des objectifs ?
- Le rang de la Constitution dans la hiérarchie des normes
- La révision de la Constitution
- La suspension de la Constitution
- L'interprétation de la Constitution
- La Constitution à l'épreuve du droit international et du droit de l'Union européenne

#### **II. Quelques traits fondamentaux de l'État belge**

- La démocratie
  - o La démocratie représentative
  - o L'interdiction de principe des référendums et des consultations populaires
  - o Quelques soupçons de démocratie directe ou participative tout de même
- L'équilibre des pouvoirs
- Le parlementarisme
  - o Le parlementarisme rationalisé (1993) aux niveaux fédéral et fédéré
  - o Le pouvoir de contrôle des assemblées parlementaires
  - o Le vote de confiance
  - o Le gouvernement minoritaire: une anomalie démocratique ?
  - o Les affaires courantes
- L'État de droit

#### **III. La démocratie sous le prisme du droit électoral**

- La composition des assemblées législatives (rappel)
- L'interdiction de changer les règles électorales *in tempore suspecto*

- L'électorat
- Les conditions d'éligibilité
- Les caractéristiques du vote
- Les circonscriptions électorales
- La confection et la présentation des listes
- Les règles en matière de campagne électorale
- La dévolution des voix et l'élection proprement dite
- La validation des élections

#### **IV. Le statut des gouvernants : les immunités parlementaires et ministérielles**

#### **V. Le fédéralisme**

- Les principes qui gouvernent la répartition des compétences
- Le droit transitoire en cas de transfert de compétences
- Les compétences de l'autorité fédérale
- Les compétences des entités fédérées sont d'attribution
- La répartition des compétences à Bruxelles (le micmac bruxellois)
- Les compétences implicites et les compétences parallèles
- La loyauté fédérale et ses implications
- Application : la répartition des compétences et le Covid 19

#### **VI. Les droits fondamentaux**

- Les sources des droits fondamentaux
- Une approche générale des droits fondamentaux
- Le contrôle substantiel du respect des droits fondamentaux par le juge
- Quelques droits fondamentaux en particulier
  - Le principe d'égalité et de non-discrimination
  - La liberté de religion, la liberté d'expression et la liberté de la presse
  - Les droits en matière d'enseignement et les droits économiques, sociaux et culturels
- ...

#### **VII. Le financement des pouvoirs publics et les principes constitutionnels en matière fiscale**